



*Département d'Indre-et-Loire
Arrondissement de Loches
Commune de Le Petit-Pressigny*

I, Place du 19 Mars 1962
37350 LE PETIT-PRESSIGNY
Tél : 02.47.94.93.59
Mail : mairie@lepetitpressigny.fr

SÉANCE DU MARDI 30 SEPTEMBRE 2025

L'An deux mille vingt cinq
le : Mardi 30 du mois de Septembre
le Conseil Municipal de la Commune de LE PETIT PRESSIGNY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur JF.CRON, Maire.
Date de Convocation : Mercredi 24 Septembre 2025

Nombre de Conseillers en Exercice : 8 - Présents : 07 Votants : 07.

Présents : M. CRON Jean-François - M. BRETON Alban - Mme ROYER-MARCHOUX Alexandra - M. MARIN Fabrice -
Mme DIEU Laetitia - Mme VAN AART Rieja - M. GUYOMARCH André.

Absent : M. THENON Denis

Mme Alexandra ROYER-MARCHOUX a été élue Secrétaire de Séance.

ORDRE DU JOUR :

OBJET

- APPROBATION CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2025
-
-
- DDE DE SUBVENTION FDSR 2026
- QUESTIONS DIVERSES

SÉANCE CM DU 30 SEPTEMBRE 2025

OBJET : APPROBATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2025**DCM N° 27/2025**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 24 Juin 2025 est établi et transmis pour approbation des membres présents à la séance.

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal :

Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 juin 2025.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION FDSR 2026**DCM N° 28/2025**

Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer sur la destination de la demande de subvention auprès du département (FDSR) pour l'Année 2026.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et des voix représentées, le Conseil Municipal décide de valider la demande de subvention FDSR 2026 en la destinant à des travaux de Voirie.

QUESTION DIVERSES :

Le maire informe :

Mise à disposition du rapport du SMAEP de la Touraine du Sud concernant le prix et la qualité de l'eau potable pour l'exercice 2024.

Un relai Wifi public est installé place de l'Eglise, des bornes (QR Code) sont affichées.

Val de Loire Numérique nous informe qu'à la demande du SMAEP, un relai sera installé sur le pilonne de l'ancienne carrière, cette antenne réseau public LoRa gérera l'eau potable et l'assainissement, pour les détection des fuites sur le réseau, la télémétrie des compteurs d'eau, le contrôle des équipements actifs des stations d'épuration.

Un arrêté d'interdiction de circulation (chemin barré pour travaux privés) a été pris du 1er au 31 octobre 2025, sur le chemin des roches, une signalisation est mise en place.

SÉANCE CM DU 30 SEPTEMBRE 2025